

Zeitschrift: Rapport de gestion / Chemins de fer fédéraux suisses
Herausgeber: Chemins de fer fédéraux suisses
Band: - (1963)

Rubrik: Résultats financiers et comptes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

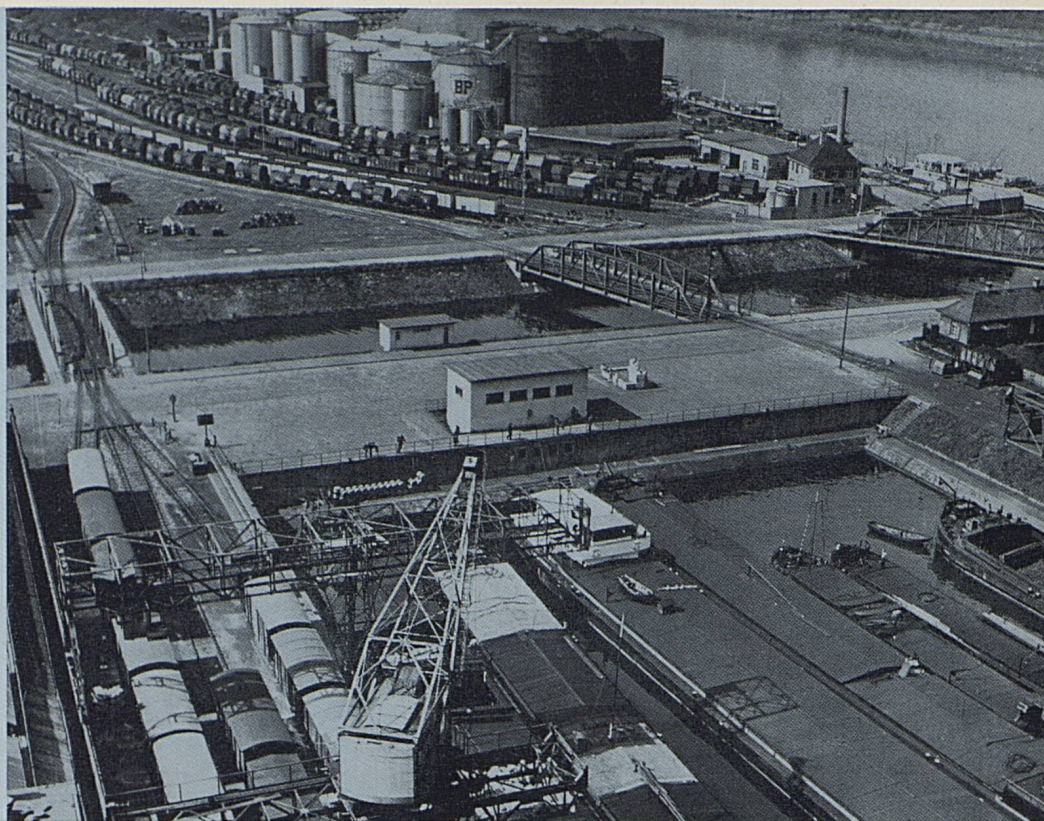
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Résultats financiers et comptes



Bâle est pour la Suisse une porte d'entrée vitale et un point de transbordement important. Voici le bassin I du Petit-Huningue

I. Produits de transport

Les produits de transport ont évolué depuis 1961 de la manière suivante:

	1961	1962	1963	%
	en millions de francs			
Transport des voyageurs	423,3	452,3	471,6	39,0
Bagages et colis express	45,5	48,9	53,7	4,5
Envois postaux	35,6	37,2	37,0	3,1
Colis de détail et wagons complets	544,0	592,0	636,7	52,7
Animaux vivants	7,4	5,7	8,8	0,7
Transport des marchandises	632,5	683,8	736,2	61,0
Produits de transport	1055,8	1136,1	1207,8	100,0

Les produits de transport de l'exercice écoulé ont dépassé ceux de 1962 de 71,7 millions de francs ou 6,3 %. Le service des voyageurs a participé à cette augmentation pour 19,3 millions, le trafic des marchandises pour 52,4 millions.

Le nombre des personnes transportées s'est accru de 2%. Les recettes ont augmenté de 4,3%. Grâce à la prospérité économique et à la propension à dépenser qui n'ont cessé de se manifester, le chemin de fer a joui d'une faveur croissante, mais il ne faut pas oublier que la route et l'avion ont été beaucoup plus favorisés par les circonstances. Ce sont surtout le trafic international et les voyages individuels à l'intérieur du pays qui se sont développés. Les voyages en groupe et les voyages d'affaires sont en régression. Voici, comparés à ceux des deux exercices précédents, les produits du service voyageurs, par catégories:

	1961	1962	1963	
	en millions de francs			%
Voyageurs isolés	310,3	334,8	354,3	75,1
Voyageurs en groupe	33,0	35,0	32,2	6,8
Abonnés	80,0	82,5	85,1	18,1
	423,3	452,3	471,6	100,0

Dans le secteur des marchandises, les produits ont aussi augmenté plus rapidement (+ 7,7 %) que les quantités transportées (+ 6,2 %). L'expansion du trafic international a été particulièrement appréciable.

Toujours par comparaison avec 1962, les produits du service des bagages et colis express ont progressé de 4,8 millions de francs ou 9,8 %. En ce qui concerne les colis de détail et les wagons complets, l'avance est de 44,7 millions de francs ou 7,5 %. Les transports d'animaux vivants ont connu un essor exceptionnel en raison d'importantes expéditions qui ont traversé la Suisse dans le sens nord-sud. Les recettes ont augmenté de 3,1 millions de francs, soit 55,8 %. Le chapitre «Trafic et exploitation », aux pages 1 et 2, présente une analyse du volume des transports.

II. Charges pour le personnel

Les charges pour le personnel sont de loin les plus lourdes de toutes celles que supportent les CFF. Pour cette raison, nous les commentons à part et globalement ci-après, quel que soit le compte (compte d'exploitation, compte de construction, comptes de magasin, etc.) à la charge duquel le personnel a travaillé. Par rapport à l'année précédente et au budget, elles se décomposent comme il suit:

	Compte de 1962 fr.	Budget de 1963 fr.	Compte de 1963 fr.
Traitements et salaires	453 561 393	461 180 000	474 974 347
Allocations de renchérissement	20 714 695	21 000 000	38 638 956
	474 276 088	482 180 000	513 613 303
Indemnités de résidence	12 279 643	12 460 000	13 104 763
Allocations pour enfants, y compris les allocations de renchérissement	21 391 603	21 120 000	22 796 239
Autres éléments des traitements et salaires	2 419 021	2 610 000	2 677 455
Total des traitements et salaires, y compris les éléments qui s'y rapportent	510 366 355	518 370 000	552 191 760
Allocations supplémentaires du personnel roulant.	14 709 874	14 770 000	15 700 971
Indemnités pour service de nuit	15 948 654	15 760 000	17 199 378
Indemnités pour voyages de service et déplacements	5 817 292	6 210 000	8 799 150
Indemnités pour service du dimanche.	6 857 554	6 730 000	7 431 173
Indemnités pour horaire de travail irrégulier	2 628 210	2 320 000	2 745 287
Indemnités pour heures supplémentaires	2 555 768	2 840 000	3 085 462
Indemnités diverses	3 270 962	2 600 000	3 903 964
Uniformes	4 724 549	4 670 000	4 880 875
Contributions périodiques à la caisse de pensions et de secours (CPS)	32 121 876	32 230 000	34 390 200
Versement unique à la CPS, en raison de l'augmentation du gain assuré	14 453 933	12 000 000	22 000 000
Contributions pour l'AVS, l'assurance-invalidité et le régime des allocations pour perte de gain	12 354 405	12 610 000	13 396 093
Assurance-accidents	11 206 906	10 510 000	11 702 627
Autres dépenses de personnel	909 666	790 000	981 956
	637 926 004	642 410 000	698 408 896
Participations de tiers et du personnel aux dépenses de personnel.	— 7 507 903	— 6 550 000	— 7 454 015
Dépenses pour le propre personnel des CFF	630 418 101	635 860 000	690 954 881
Dépenses pour la main-d'œuvre étrangère aux CFF	16 037 738	14 340 000	17 606 198
	646 455 839	650 200 000	708 561 079

Dépenses à la charge du compte de profits et pertes			
Versements complémentaires à la CPS et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes:			
Intérêt sur le déficit de la réserve mathématique	23 510 171	23 000 000	23 056 655
Intérêts complémentaires résultant de la garantie de l'intérêt de 4%	3 993 541	4 200 000	4 444 530
Amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique à la suite de l'incorporation d'allo- cations de renchérissement dans les rentes	26 900 000	26 800 000	26 900 000
Allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	5 000 582	5 300 000	8 988 561
Versement unique pour l'augmentation de rentes conformé- ment à la loi du 20 décembre 1962	26 000 000	—	—
Total des charges pour le personnel	731 860 133	709 500 000	771 950 825

Les facteurs de l'augmentation des charges de personnel ont été les suivants:	Différence en millions de francs par rapport au par rapport au compte de 1962 budget de 1963	
Accroissement de l'effectif du propre personnel	+ 6,3	+ 1,2
Augmentation des rétributions moyennes consécutive à la revision de lois et règlements et à une modification des normes de classement des gares et stations	+ 3,8	—
Nouvelle classification des fonctions en vigueur depuis le 1 ^{er} avril 1963 . .	+ 15,3	+ 15,3
Allocation de renchérissement unique de 3½% selon l'arrêté du Conseil fédéral du 8 novembre 1963:		
— Personnel en activité (compte tenu des répercussions sur l'assurance du personnel et sur les allocations pour enfants)	+ 19,1	+ 19,1
— Retraités	+ 3,9	+ 3,9
Relèvement de l'indemnité de résidence dans certaines localités à partir du 1 ^{er} janvier 1963	+ 0,8	+ 0,8
Ajustement des allocations supplémentaires et indemnités dicté par le renchérissement	+ 2,6	+ 2,3
Nouveau régime des indemnités de déplacement en vigueur depuis le 1 ^{er} janvier 1963	+ 3,0	+ 3,0
Augmentation du nombre des services du dimanche, des services de nuit, des heures supplémentaires, des remplacements, etc.	+ 1,1	+ 2,3
Versement unique à la caisse de pensions et de secours pour le per- sonnel en activité	+ 7,5	+ 10,0
Suppression du versement unique à la CPS pour l'augmentation de ren- tes, en conformité de la loi du 20 décembre 1962	— 26,0	—
Relèvement des salaires et suppléments d'entrepreneurs pour la main- d'œuvre étrangère aux CFF	+ 1,6	+ 3,3
Divers	+ 1,1	+ 1,3
	+ 40,1	+ 62,5

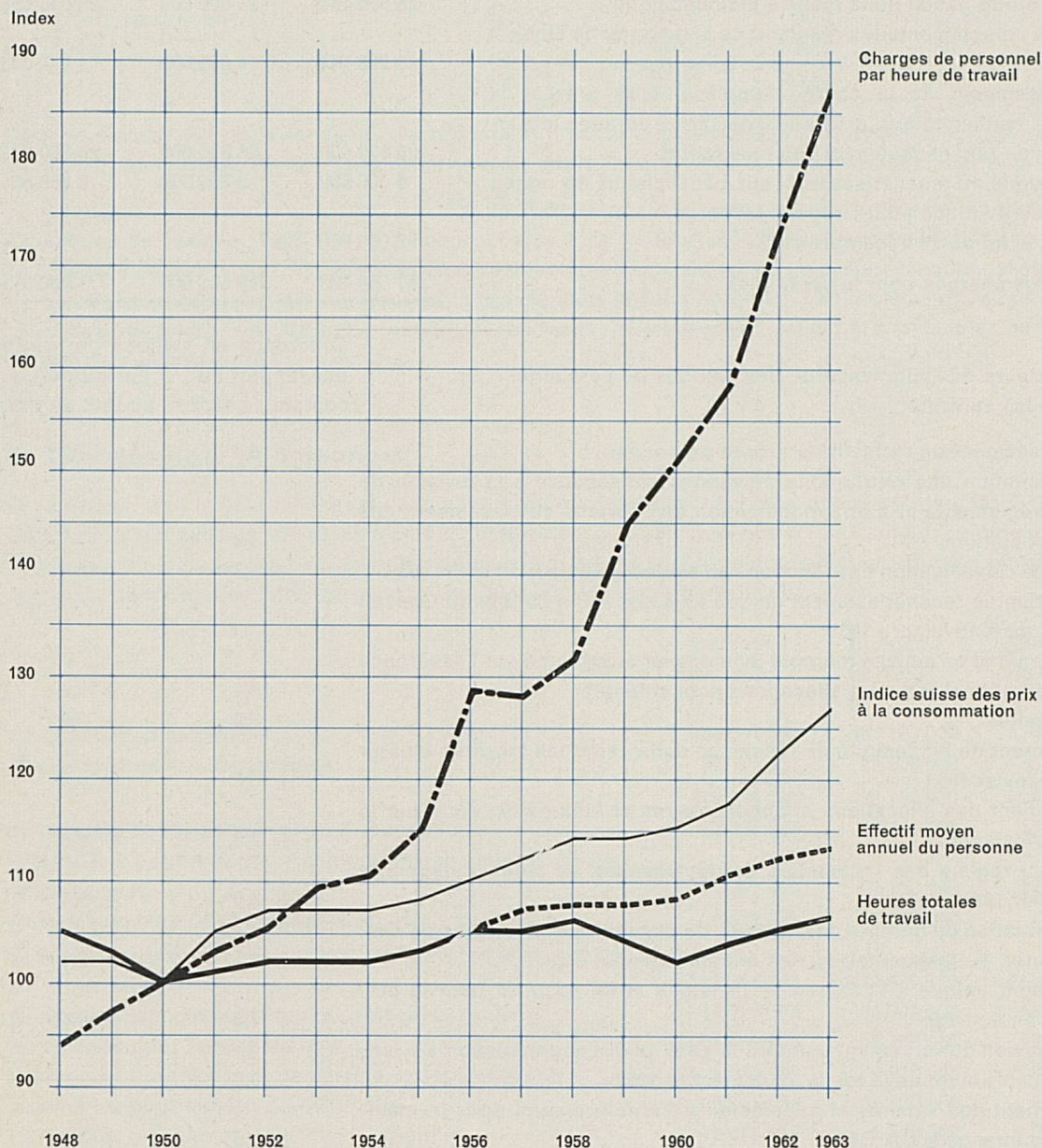
La nouvelle classification des fonctions approuvée par le Conseil fédéral a pris effet au 1^{er} avril 1963. Les dépenses périodiques afférentes à l'exercice écoulé, en hausse de 15,3 millions de francs par rapport à 1962, ne reflètent pas encore ce changement dans toute son ampleur. Le budget de 1964 prévoit à ce titre, pour l'année entière, une charge de 24,5 millions de francs.

Sur les 22 millions de francs qui constituent les versements uniques à la CPS, une vingtaine de millions sont imputables à la nouvelle classification des fonctions.

L'article «Participation de tiers et du personnel aux dépenses pour le personnel» englobe les indemnités de chômage et les rentes de la CNAL et de l'assurance militaire, les allocations pour perte de gain en cas de service militaire, la part des primes payées par le personnel pour l'assurance en cas d'accidents non professionnels, ainsi que d'autres rentrées du même ordre.

Le montant figurant sous «Intérêts complémentaires résultant de la garantie de l'intérêt de 4%» correspond à la différence entre l'intérêt effectif des avoirs de la CPS gérés par les Chemins de fer fédéraux et l'intérêt de 4% garanti statutairement.

Charges de personnel, effectif du personnel et heures de travail



Les courbes montrent l'évolution des charges de personnel par heure de travail depuis 1948, comparativement à l'indice national des prix à la consommation, de même que les variations de l'effectif des agents et celles des heures de travail fournies. L'exercice de 1950 sert de référence, car c'est le premier pour lequel le renchérissement a été entièrement compensé. De plus, en 1948, l'effectif était pléthorique. La montée soudaine de la courbe des charges en 1956 est due à l'importance du versement unique requis par la caisse de pensions et de secours lorsque la rétribution réelle a été relevée en conformité de l'arrêté fédéral du 21 mars 1956. La courbe des heures de travail évolue parallèlement à celle de l'effectif jusqu'en 1956, puis s'infléchit pour diverses raisons: nombre des jours de repos du personnel assujéti à la loi sur la durée du travail porté de 56 à 60 dès le 1^{er} janvier 1957, durée du travail réduite de deux heures par semaine à dater du 1^{er} juin 1959, vacances plus longues pour certaines catégories d'agents à partir du 1^{er} janvier 1961. Tandis que l'effectif du personnel a augmenté depuis 1948 de 3214 agents ou 8,1 %, la somme des heures de travail, dans la même période, ne s'est accrue que de 1,7 %, pour passer à 88,5 millions.

III. Compte de résultats

Le tableau ci-après récapitule les produits et les charges du compte d'exploitation et du compte de profits et pertes, abstraction faite des débits et crédits internes. Pour faciliter les comparaisons d'ordre chronologique, une distinction a été établie entre les charges ordinaires et les charges extraordinaires. On ne saurait donc rapprocher purement et simplement ces chiffres de ceux qui figurent dans les deux comptes cités, mais ils concordent avec ceux de l'aperçu chronologique de la page 81

	1962	1963 en millions de francs	Différence
Produits du transport des voyageurs	452,3	471,6	+ 19,3
Produits du transport des marchandises	683,8	736,2	+ 52,4
Total des produits de transport	1136,1	1207,8	+ 71,7
Autres produits	123,1	143,9	+ 20,8
Total des produits	1259,2	1351,7	+ 92,5
Charges pour le personnel	731,9	771,9	+ 40,0
Dépenses de choses	249,2	288,6	+ 39,4
Amortissements d'immobilisations	166,2	185,6	+ 19,4
Frais de capitaux	54,1	56,4	+ 2,3
Total des charges ordinaires	1201,4	1302,5	+ 101,1
Excédent des produits	57,8	49,2	- 8,6
Amortissements des stocks de matériel par mesure de prévoyance	3,0	3,0	-
Versement à la réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail/route	15,0	15,0	-
Versement extraordinaire à la provision pour la couverture de gros dommages	6,0	-	- 6,0
Provisions diverses	10,5	8,0	- 2,5
Total des charges extraordinaires	34,5	26,0	- 8,5
Bénéfice net de l'exercice	23,3	23,2	- 0,1
Solde actif de l'exercice précédent	3,2	2,5	- 0,7
Bénéfice net disponible	26,5	25,7	- 0,8
Attribution à la réserve légale	8,0	8,0	-
Intérêt sur le capital de dotation	16,0	16,0	-
Solde actif à la disposition de l'Assemblée fédérale . .	2,5	1,7	- 0,8

L'augmentation du total des produits — 92,5 millions de francs ou 7,3% par rapport à 1962 — dénote un taux de croissance voisin de celui qui avait été enregistré de 1961 à 1962. La somme des charges ordinaires a progressé de 101,1 millions de francs ou 8,4%. Quant à l'excédent des produits, il a fléchi de 8,6 millions de francs.

Depuis 1960, année où l'excédent de produits a été, en valeur nominale, le plus élevé, la somme des charges ordinaires est montée de 306,1 millions de francs ou 30,7%, alors que le total des produits n'a crû que de 257,1 millions de francs ou 23,5%. Le résultat de 1963 est inférieur de 49 millions de francs à celui de 1960.

Comme l'année précédente, sur les 49,2 millions de francs représentant l'excédent de produits, 15 millions ont été versés à la réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail/route, et 3 millions ont été consacrés, par mesure de prévoyance, à l'amortissement du stock de matériel. D'autre part, une provision de 8 millions de francs au total a été constituée pour des travaux d'entretien extraordinaires, pour le comblement de retards dans la remise à neuf de locaux du personnel des Chemins de fer fédéraux et des exploitations afferméées et pour l'installation de dispositifs d'alarme.

Avec le solde actif de l'année précédente (2,5 millions), le bénéfice net de l'exercice, soit 23,2 millions de francs, permet d'attribuer, comme l'année dernière, le minimum de huit millions de francs à la réserve légale et de servir intégralement l'intérêt de 16 millions sur le capital de dotation de 400 millions de francs. Le solde actif à la disposition de l'Assemblée fédérale se chiffre par 1,7 million de francs.

IV. Commentaires des comptes

1. Compte de construction

En s'établissant à 326 millions de francs, le montant brut des dépenses de construction dépasse les prévisions de 9,4 millions, c'est-à-dire de 3%, mais cet écart demeure inférieur à celui qu'aurait justifié le renchérissement constaté depuis l'établissement du budget. Les principales variations sont brièvement motivées ci-après, chapitre par chapitre.

Transformation et extension de gares et de bâtiments de service. — Les dépassements concernent surtout les grands chantiers de Berne, Lausanne (triage) et Chiasso. Ces travaux ont été accélérés le plus possible, ne serait-ce qu'en raison de l'Exposition nationale dans les deux premiers cas et du fait de l'engorgement chronique de la gare frontière dans le troisième.

Perfectionnement général de lignes et d'installations de la pleine voie. — La dépense est restée en retrait du budget parce qu'il a fallu différer la mise en œuvre du programme de renouvellement et d'extension du réseau de câbles de lignes.

Construction de nouvelles lignes et doubléments de voies. — Ces travaux ont coûté moins que prévu du fait que le chantier du tronçon Douanne-Daucher-Bienne n'a pas pu être ouvert, les pourparlers avec le canton de Berne se poursuivant. En outre, l'annuité fixée pour la nouvelle ligne Zurich Oerlikon-Zurich Altstetten (tunnel du Käferberg) n'a pas été entièrement utilisée.

Electrification. — L'achèvement de l'électrification de certaines parties de gare n'a pas absorbé les fonds destinés à ces fins, qui ont d'ailleurs cessé d'être importants.

Renouvellement de voies et de branchements. — Il est apparu nécessaire d'opérer des renouvellements hors programme sur des lignes très chargées, ce qui s'est traduit par une dépense supérieure aux prévisions.

Achat de mobilier, de machines et d'ustensiles. — Le dépassement est dû au paiement d'un acompte hors budget sur la commande de distributeurs automatiques de billets.

Usines électriques. — Il n'a pas été possible d'entreprendre la construction de la ligne de transport Ritom-Giornico, les pourparlers au sujet des droits de passage n'ayant pas encore abouti.

Ateliers. — La somme portée au budget n'a pas été entièrement dépensée en raison de légers retards intervenus dans l'exécution du programme.

Véhicules. — Le surcroît de dépenses pour les véhicules moteurs provient du fait que, pour accélérer le renouvellement de ce matériel, il a fallu faire exécuter une partie de la commande de locomotives prévue pour 1964.

Sur un montant brut de 326 millions de francs consacrés aux constructions, les dépenses non actives, qui figurent dans les frais d'entretien du compte d'exploitation, représentent 21,9 millions de francs. Un prélèvement de 7,5 millions de francs a été opéré sur la réserve générale de construction pour la couverture des dépenses non actives en rapport avec les grands travaux de Berne, Zurich et Bâle. Les dépenses actives, qui s'inscrivent à 296,6 millions de francs, ont été payées, à raison de 185,6 millions ou 63%, à l'aide du produit des amortissements. Pour le reste — 111 millions de francs, ou 37% — il a fallu surtout recourir à des engagements à court terme.

Le coût de la suppression des passages à niveau a été porté directement au débit de la réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail/route. Il s'est monté à 7,5 millions de francs, contre 5,3 millions en 1962.

2. Compte d'exploitation

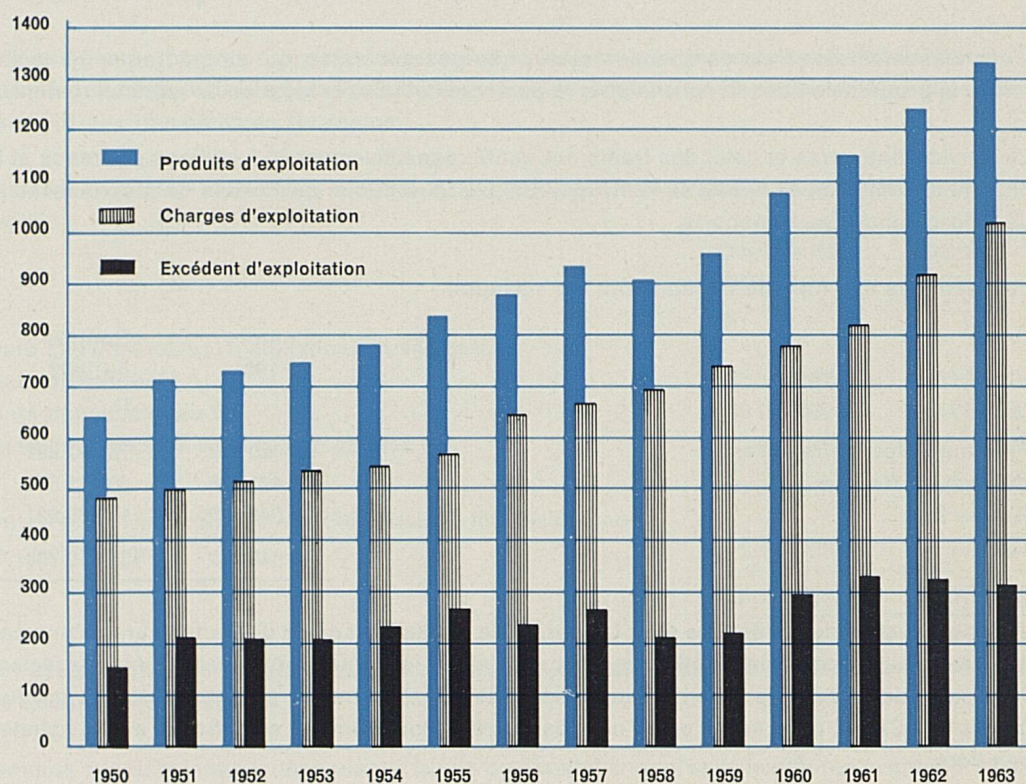
Comparativement à 1961 et à 1962, le compte d'exploitation (p. 74 et 75) se présente ainsi :

	Compte de 1961 fr.	Compte de 1962 fr.	Compte de 1963 fr.	%
Produits	1 153 385 334	1 242 086 085	1 332 322 732	100,0
Charges	820 918 222	919 035 317	1 018 782 000	76,5
Excédent	332 467 112	323 050 768	313 540 732	23,5

Produits et charges ont encore augmenté dans une forte proportion. L'avance sur 1962 est de 90,2 millions de francs ou 7,3% pour les premiers et de 99,7 millions ou 10,9% pour les secondes, de sorte que l'excédent d'exploitation a diminué de 9,5 millions de francs.

Compte d'exploitation

Millions de fr.



Produits

Les produits de transport, qui constituent le plus clair des produits d'exploitation, sont commentés dans le chapitre spécial des pages 61 et 62. Quant aux produits accessoires, ils se décomposent comme il suit :

	Compte de 1961 fr.	Compte de 1962 fr.	Compte de 1963 fr.
Indemnités payées par des entreprises de chemin de fer et d'autres tiers pour des prestations d'exploitation . . .	25 016 113	27 864 883	30 324 367
Fermages et locations	38 562 921	41 960 696	44 715 168
Autres produits	34 023 175	36 196 271	49 473 216
	97 602 209	106 021 850	124 512 751

Les produits accessoires accusent une plus-value de 18,5 millions de francs, notamment parce que les fournitures et prestations pour des tiers se sont développées à la faveur de la construction des routes nationales. Ces recettes sont contrebalancées par des dépenses. Les indemnités payées par d'autres chemins de fer pour des prestations d'exploitation et le produit des exploitations affermées sont également en hausse.

Charges

Dans les 99,7 millions de francs dont les charges se sont accrues en l'espace d'un an, les frais de personnel entrent pour 62,1 millions, les dépenses de choses pour 37,6 millions. Le budget a été dépassé de 95,4 millions de francs, dont 58,4 millions de francs pour le personnel et 37 millions de francs pour le matériel.

L'augmentation des frais de personnel est allée de pair avec celle des rétributions et avec l'évolution des effectifs, dictée elle-même par le développement du trafic.

Les charges d'administration représentent 11,1 millions de plus qu'en 1962. Les frais d'impression et les commissions sur les ventes de billets ont suivi un mouvement ascendant, tout comme les dépenses de personnel. Ces charges comprennent les 3,5 millions de francs qu'a coûté la pose de freins de voies dans le faisceau de direction de la gare de triage de Bâle, en vue d'un essai de grande envergure.

L'accroissement des frais de direction et des charges générales, qui se chiffre par 7,2 millions de francs, reflète la progression des dépenses pour le personnel et pour la location de matériel roulant.

Le service des gares et celui des trains ont coûté respectivement 30,1 millions de francs et 5,7 millions de plus qu'en 1962, tant en raison de l'amélioration des rétributions qu'à cause de l'accroissement des effectifs dû à l'expansion des transports.

Les éléments des frais de traction sont les suivants:

	Compte de 1961 fr.	Compte de 1962 fr.	Compte de 1963 fr.
Personnel des locomotives	63 080 212	73 197 202	80 734 198
Courant de traction	37 421 508	49 733 331	59 366 293
Autres frais	15 046 332	15 880 231	17 473 464
	115 548 052	138 810 764	157 573 955

La forte élévation de la dépense pour le courant de traction est due à divers facteurs. D'une part, les besoins en énergie augmentent en fonction du trafic; de l'autre, les conditions hydrographiques étaient, au début de l'exercice, moins bonnes qu'un an auparavant, ce qui s'est traduit par un recul de la production dans les usines des CFF et dans celles où ils ont des intérêts. Pour combler ce déficit, il a fallu acheter du courant à des tiers.

Les charges d'entretien comprennent aussi bien le coût de l'entretien ordinaire que les dépenses de construction non actives. Comparativement à 1962, elles marquent une avance de 12,6 millions de francs, dont 8,9 millions pour les immeubles et installations et 3,7 millions pour les véhicules. Cette situation résulte en particulier de la nécessité de procéder à des travaux d'entretien plus nombreux, ainsi que de leur renchérissement. Une fois de plus, les montants versés à trois provisions sont rangés parmi les frais d'entretien: 5 millions de francs, contre 6 millions en 1962, pour les travaux d'entretien sortant de l'ordinaire que requièrent les installations fixes, 2 millions de francs, comme l'année précédente, pour des réparations différées dans les locaux du personnel des CFF et des exploitations affermées, 1 million de francs, au lieu de 1,5 million, pour l'installation de dispositifs d'alarme.

La plus-value de 13,4 millions de francs du poste « Divers » provient pour l'essentiel de la forte progression des fournitures et des services en faveur de tiers (+ 10,5 millions de fr.). Le coût des dommages est également en hausse.

3. Compte de profits et pertes

Produits

L'excédent d'exploitation, de 313,5 millions de francs, marque un recul de 9,5 millions comparativement à 1962.

Les amortissements et intérêts internes figurent dans les produits uniquement pour des raisons comptables. Ils correspondent aux amortissements et intérêts inclus dans les charges d'exploitation par certains services tenant des comptes de frais complets (ateliers et usines électriques, par exemple) et doivent être repris dans la colonne des produits, pour la balance des comptes, parce qu'il faut que les amortissements et les intérêts figurent intégralement dans les charges du compte de profit et pertes.

En se chiffrant par 9,4 millions de francs, les « autres produits » dénotent une progression de 0,8 million qui traduit l'amélioration du rendement des participations, ainsi que celle des valeurs réalisables et disponibles.

Charges

Les principales charges du compte de profits et pertes sont les amortissements des immobilisations, les frais de capitaux, les versements complémentaires à la caisse de pensions et de secours et les allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes.

Comparativement à l'exercice précédent, les amortissements des immobilisations se répartissent de la manière que voici :

	Compte de 1962 fr.	Compte de 1963 fr.
Amortissements des immeubles, installations et véhicules :		
Amortissements ordinaires	133 324 167	139 607 142
Amortissements supplémentaires	30 000 000	44 000 000
Amortissements de soldes de valeurs comptables	404 079	61 431
	163 728 246	183 668 573
Amortissements de terrains acquis en vue d'extensions futures et amortissements de participations	2 463 783	1 886 447
	166 192 029	185 555 020

La progression des amortissements ordinaires des immeubles, installations et véhicules provient de l'augmentation des valeurs immobilisées.

Les amortissements supplémentaires dépendent à la fois du résultat annuel et de la différence entre la valeur comptable des immobilisations et les frais de remplacement à l'identique des installations renouvelables. Ils sont montés en fonction du renchérissement des acquisitions de remplacement.

Les soldes de valeurs comptables correspondent à la valeur restant à amortir lors de la suppression d'installations.

De même que lors de l'exercice précédent, les amortissements de valeurs réalisables et disponibles comprennent, par mesure de prévoyance, un amortissement de 3 millions de francs sur les stocks de matériel.

Les frais de capitaux, qui s'incrivent à 56,4 millions de francs, ont augmenté de 2,3 millions par suite de nouveaux engagements à court terme. Le taux d'intérêt moyen pour les engagements à long terme a passé de 3,17 à 3,18%.

Les versements complémentaires à la caisse de pensions et de secours et les allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes sont commentés au chapitre « Charges pour le personnel », pages 62 et 63.

Les « autres charges » se sont allégées d'un million de francs du fait que la provision constituée en vue de l'Exposition nationale de 1964 n'a plus été alimentée.

La réserve pour la couverture de gros dommages a été dotée de l'annuité ordinaire d'un million de francs. L'attribution de l'exercice précédent comprenait, en plus de l'annuité ordinaire, un versement extraordinaire de 6 millions de francs.

La réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail/route a été de nouveau alimentée par 15 millions de francs.

4. Bilan

Le financement des travaux a fait encore diminuer les liquidités et augmenter les engagements. La provenance et l'emploi des fonds ont été les suivants:

Provenance des fonds	en millions de francs	
	1962	1963
Fonds tirés de l'entreprise elle-même:		
Bénéfice net, après déduction de l'intérêt payé sur le capital de dotation	7,3	7,2
Amortissements des immobilisations	166,2	185,6
Autres amortissements, provisions et réserves	37,5	28,6
Accroissement des fonds de tiers:		
Engagements à long terme	—	—
Engagements à court terme	111,9	132,3
Diminution des fonds propres:		
Caisse, compte de chèques postaux, avoirs en banque	39,3	66,7
Autres valeurs réalisables et disponibles	0,1	—
Divers:		
Augmentation des autres postes du passif	23,7	—
	<u>386,0</u>	<u>420,4</u>
Emploi des fonds		
Nouvelles immobilisations:		
Dépenses de construction actives	263,3	296,6
Achats de terrain en vue d'extensions futures et augmentation des participations	32,8	12,1
Remboursement de dettes:		
Dettes à long terme	15,8	8,0
Dettes à court terme	—	—
Augmentation des valeurs réalisables et disponibles:		
Débiteurs et approvisionnements en matériel	45,1	41,7
Divers:		
Prélèvements sur les provisions et réserves	13,6	21,5
Augmentation des autres postes de l'actif	15,4	23,9
Diminution des autres postes du passif	—	16,6
	<u>386,0</u>	<u>420,4</u>

Les variations des postes de l'actif et du passif sont expliquées ci-après.

Actif

La valeur des immobilisations s'est accrue de 122,2 millions de francs, pour passer à 2376,5 millions. Cette augmentation se répartit à raison de 25,1 millions de francs sur les immeubles, installations et véhicules, 86,9 millions sur les travaux en cours, 10,1 millions sur les acquisitions de terrains en vue d'extensions futures et 0,1 million sur les participations. Les ouvrages achevés et les acquisitions ont absorbé 209,7 millions de francs, somme dont il y a lieu de déduire 184,6 millions pour la valeur d'établissement des installations supprimées et les amortissements, de sorte que, dans le bilan, la progression n'est plus que de 25,1 millions.

Les valeurs réalisables et disponibles ont fléchi de 28,7 millions de francs pour s'établir en fin d'exercice à 360,5 millions. Les avoirs en caisse et aux comptes de chèques postaux, dont le recul se chiffre par 0,6 million de francs seulement, se sont maintenus à un niveau normal, soit à 41,1 millions de francs, alors que les avoirs en banque sont tombés de 111,5 à 45,3 millions, en raison des travaux à financer. L'augmentation du poste « Débiteurs » reflète surtout celle des créances pour frais de transport, qui va de pair avec le développement du trafic. Les approvisionnements de matériel ont également entraîné une dépense plus élevée, le fort volume des travaux de construction et d'entretien exigeant des stocks appropriés.

Tout comme l'an dernier, les « autres actifs » comprennent essentiellement les soldes créditeurs des décomptes de trafic restant à régler avec d'autres administrations. Selon les genres de trafic et les réseaux entrant en considération, d'importantes fluctuations peuvent se produire d'une année à l'autre.

Passif

Le capital appartenant en propre à l'entreprise s'inscrit à 627,9 millions de francs, ce qui représente 9 millions de plus qu'à la fin de 1962. La réserve légale, augmentée du versement de l'exercice, s'élève à 112 millions de francs, alors que la réserve générale de construction est encore de 27,4 millions, après un prélèvement de 7,5 millions. Une fois de plus, un montant de 15 millions de francs a été attribué à la réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail/route. Comme elle a été amputée par ailleurs de 7,5 millions de francs au profit du compte de construction, elle se montait, fin 1963, à 57,8 millions. La réserve pour la couverture de gros dommages a été dotée de l'attribution ordinaire d'un million de francs et n'a fait l'objet d'aucun prélèvement, si bien qu'elle atteint 30,7 millions de francs.

Le capital de tiers a passé à 2032,7 millions de francs et dénote ainsi un accroissement de 124,3 millions. Dans l'ensemble, les engagements à long terme n'ont guère varié d'un exercice à l'autre, puisqu'ils se chiffrent par 1479,8 millions de francs, au lieu de 1487,8 millions. Leur structure a en revanche été modifiée par le fait que la Confédération a consenti des prêts pour remplacer les emprunts par obligations et les rescriptions de la Banque nationale arrivés à échéance. Les engagements à court terme, qui figurent pour 552,9 millions de francs, ont fait un bond en avant de 132,3 millions, dont 103,2 millions correspondent à la progression des avoirs des institutions de prévoyance, en particulier de la caisse de pensions et de secours, en raison des versements uniques nécessités par le relèvement des rétributions.

Les provisions se sont accrues de 1,5 million de francs, après l'attribution de 8 millions de francs et le prélèvement de 6,5 millions. Fin 1963, elles comprenaient 25,9 millions de francs pour les travaux extraordinaires d'entretien des installations, 12 millions pour l'amortissement du déficit de la CPS, 6,4 millions pour des avoirs à l'étranger et les risques de cours, 2,5 millions pour l'Exposition nationale et 0,8 million pour divers.

Les « autres passifs » sont constitués principalement par les soldes débiteurs des décomptes de trafic restant à régler avec d'autres administrations ferroviaires. Les observations relatives aux « autres actifs » s'appliquent par analogie.

Compte de construction 1963

Compte de 1962 fr.	Budget de 1963 fr.	Dépenses de construction pour:		Compte de 1963 fr.
163 995 960	192 940 000	Immeubles et installations		202 764 571
85 533 877	89 411 000	Transformation et extension de gares et de bâtiments de service	100 229 887	
5 145 286	10 739 000	Perfectionnement général de lignes et d'installations de la pleine voie	8 200 772	
16 808 757	24 030 000	Construction de nouvelles lignes et doublements de voies	22 703 609	
1 772 826	1 500 000	Electrification	1 143 266	
35 268 801	38 810 000	Renouvellements de voies et de branchements. . . .	42 557 348	
5 627 827	5 430 000	Achat de mobilier, machines et ustensiles	6 476 556	
10 973 851	16 150 000	Usines électriques	15 486 117	
2 864 735	6 870 000	Ateliers	5 967 016	
123 916 508	118 650 000	Véhicules		123 195 093
51 702 266	53 810 000	Véhicules moteurs	62 986 065	
44 913 341	38 330 000	Voitures et fourgons	36 020 787	
27 300 901	26 510 000	Wagons à marchandises et wagons de service. . . .	24 188 241	
—	5 000 000	Imprévus		—
287 912 468	316 590 000	Dépenses brutes		325 959 664
— 4 500 000	— 7 500 000	Prélèvement sur la réserve générale de construction .		— 7 500 000
283 412 468	309 090 000	Dépenses nettes		318 459 664

Compte de 1962 fr.	Budget de 1963 fr.	Comptabilisation des dépenses de construction à la charge de :		Compte de 1963 fr.
263 264 715	288 090 000	Compte des immobilisations (dépenses de construc- tion actives)		296 626 544
127 862 035	148 620 000	Immobilisations du chemin de fer	154 311 438	
9 007 602	14 650 000	Usines électriques	13 890 783	
2 478 570	6 170 000	Ateliers	5 229 230	
123 916 508	118 650 000	Véhicules	123 195 093	
20 147 753	21 000 000	Compte d'exploitation (dépenses de construction non actives).		21 833 120
17 795 339	18 800 000	Immobilisations du chemin de fer	19 500 000	
1 966 249	1 500 000	Usines électriques	1 595 334	
386 165	700 000	Ateliers	737 786	
—	—	Véhicules	—	
283 412 468	309 090 000			318 459 664

Compte d'exploitation pour l'année 1963

Compte de 1962 fr.	Budget de 1963 fr.	Charges		Compte de 1963 fr.
61 228 034	62 900 000	Administration		72 342 532
827 235 969	817 900 000	Exploitation		902 514 501
56 357 301	59 300 000	Direction et charges générales	63 562 423	
14 056 509	13 400 000	Surveillance de la voie	15 115 827	
308 316 787	309 800 000	Service des gares	338 433 848	
64 767 804	64 600 000	Accompagnement des trains	70 493 002	
138 810 764	136 900 000	Traction	157 573 955	
1 428 580	1 600 000	Service des bateaux sur le lac de Constance	1 247 925	
144 583 018	136 900 000	Entretien des immeubles et installations	153 435 755	
98 915 206	95 400 000	Entretien des véhicules	102 651 766	
30 571 314	42 600 000	Divers		43 924 967
919 035 317	923 400 000	Total des charges		1 018 782 000
323 050 768	286 000 000	Excédent d'exploitation		313 540 732
1 242 086 085	1 209 400 000			1 332 322 732

Compte de 1962 fr.	Budget de 1963 fr.	Produits		Compte de 1963 fr.
1 136 064 235	1 109 000 000	Produits de transport		1 207 809 981
452 323 959	438 000 000	Transport des voyageurs	471 657 579	
683 740 276	671 000 000	Transport des marchandises	736 152 402	
48 912 901	56 000 000	Bagages et colis express 53 703 006		
37 200 000	36 000 000	Transports postaux 37 000 000		
591 973 696	572 000 000	Colis de détail et wagons complets . . 636 640 725		
5 653 679	7 000 000	Animaux vivants 8 808 671		
106 021 850	100 400 000	Produits accessoires		124 512 751
1 242 086 085	1 209 400 000	Total des produits		1 332 322 732

Compte de profits et pertes pour l'année 1963

Compte de 1962 fr.	Budget de 1963 fr.	Charges		Compte de 1963 fr.
166 192 029	162 000 000	Amortissements des immobilisations		185 555 020
133 324 167	140 500 000	ordinaires, indépendants du résultat de l'exercice . . .	139 607 142	
30 000 000	20 000 000	supplémentaires, dépendants du résultat de l'exercice .	44 000 000	
2 867 862	1 500 000	autres amortissements	1 947 878	
3 499 704	1 000 000	Amortissements des valeurs réalisables et disponibles		3 658 034
54 114 142	53 400 000	Frais de capitaux		56 430 800
47 525 821	48 100 000	Intérêts des engagements à long terme	47 144 455	
6 342 546	5 000 000	Intérêts des engagements à court terme.	9 011 370	
245 775	300 000	Frais de finances	274 975	
85 404 294	59 300 000	Versements complémentaires à la caisse de pensions et de secours et allocations de renchérissement aux béné- ficiaires de rentes		63 389 746
23 510 171	23 000 000	Intérêt sur le déficit de la réserve mathématique . . .	23 056 655	
3 993 541	4 200 000	Intérêts complémentaires résultant de la garantie de l'in- térêt de 4%	4 444 530	
26 900 000	26 800 000	Amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique à la suite de l'incorporation d'allocations de renchérissement dans les rentes . . .	26 900 000	
5 000 582	5 300 000	Allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	8 938 561	
26 000 000	—	Versement unique pour l'augmentation des rentes conformément à la loi du 20 décembre 1962.	—	
2 304 450	2 000 000	Autres charges		1 004 564
7 000 000	1 000 000	Versement à la réserve pour la couverture de gros dommages		1 000 000
15 000 000	15 000 000	Versement à la réserve pour l'amélioration des instal- lations de trafic rail/route		15 000 000
333 514 619	293 700 000	Total des charges		326 038 164
26 536 027	33 800 000	Bénéfice net disponible		25 731 460
23 281 726	33 800 000	Bénéfice net de l'exercice	23 195 433	
3 254 301	—	Solde actif de l'exercice précédent	2 536 027	
360 050 646	327 500 000			351 769 624

Compte de 1962 fr.	Budget de 1963 fr.	Produits		Compte de 1963 fr.
3 254 301	—	Solde actif de l'exercice précédent		2 536 027
323 050 768	296 000 000	Excédent d'exploitation		313 540 732
25 183 593	25 300 000	Amortissements et intérêts internes		26 341 426
8 561 984	6 200 000	Autres produits		9 351 439
879 797	900 000	Produit des terrains acquis en vue d'extensions futures	934 919	
1 851 160	2 200 000	Produit des participations	2 313 946	
4 111 863	1 600 000	Produit des valeurs réalisables et disponibles	4 274 238	
1 719 164	1 500 000	Produits divers	1 828 336	
360 050 646	327 500 000	Total des produits		351 769 624
26 536 027	33 800 000	Utilisation du bénéfice net selon l'art. 16 de la loi CFF: Bénéfice net disponible		25 731 460
8 000 000	8 000 000	Versement à la réserve légale	8 000 000	
16 000 000	16 000 000	Versement d'un intérêt au capital de dotation	16 000 000	
2 536 027	9 800 000	Solde actif restant	1 731 460	

Bilan au 31 décembre 1963 (après répartition du bénéfice)

Compte de 1962 fr.	Actif		Compte de 1963 fr.
2 254 354 996	Immobilisations		2 376 556 836
	Immeubles, installations et véhicules		
4 812 283 054	Frais d'établissement et d'acquisition	4 993 631 848	
- 2 940 180 078	Amortissements	- 3 096 453 746	
1 872 102 976	Valeur au bilan	1 897 178 102	
279 176 867	Ouvrages inachevés	366 115 142	
49 489 265	Terrains acquis en vue d'extensions futures	59 587 704	
53 585 888	Participations	53 675 888	
389 213 287	Valeurs réalisables et disponibles		360 475 301
41 706 476	Caisse, compte de chèques postaux	41 103 359	
111 500 086	Avoirs auprès des banques	45 349 385	
121 057 059	Débiteurs	144 558 152	
1 592 265	Titres en portefeuille	1 569 581	
113 357 401	Approvisionnements de matériel	127 894 824	
64 174 495	Autres actifs		88 085 570
2 707 742 778			2 825 117 707
540 000 000	Prêts pour l'électrification de lignes étrangères accédant à la Suisse, créance contre les chemins de fer étrangers		540 000 000

Compte de 1962 fr.	Passif		Compte de 1963 fr.
618 947 000	Capital propre		627 947 000
400 000 000	Capital de dotation	400 000 000	
104 000 000	Réserve légale	112 000 000	
34 900 000	Réserve générale de construction	27 400 000	
50 300 000	Réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail/route . .	57 800 000	
29 747 000	Réserve pour la couverture de gros dommages	30 747 000	
1 908 442 708	Capital de tiers		2 032 723 475
1 487 821 500	Engagements à long terme	1 479 784 000	
800 000 000	Prêts de la Confédération 970 000 000		
332 821 500	Emprunts consolidés 209 784 000		
300 000 000	Bons de dépôt de la caisse de pensions et de secours 300 000 000		
55 000 000	Autres engagements —		
420 621 208	Engagements à court terme	552 939 475	
227 823 734	Créances des institutions de prévoyance 331 052 468		
—	Créances du Département fédéral des finances. 19 925 180		
153 093 829	Créanciers. 170 371 448		
39 703 645	Autres engagements 31 590 379		
46 157 371	Provisions.		47 617 223
131 659 672	Autres passifs.		115 098 549
2 536 027	Solde actif		1 731 460
2 707 742 778			2 825 117 707
540 000 000	Prêts pour l'électrification de lignes étrangères accédant à la Suisse, dette envers le Département fédéral des finances et des douanes . .		540 000 000

Aperçu chronologique

		1938	1946	1947	1948	1949
	Prestations d'exploitation et de trafic en millions d'unités					
1	Trains de voyageurs, km/train	35,1	39,6	42,1	44,0	46,6
2	Trains de marchandises, km/train	10,9	13,5	14,4	14,5	13,6
3	Transport des voyageurs : voyageurs	113,3	206,4	213,0	207,7	201,6
4	kilomètres-voyageurs	2866,7	5444,5	5658,9	5843,8	5594,3
5	Transport des marchandises : tonnes	13,9	16,9	18,2	18,5	16,0
6	kilomètres-tonnes-marchandises	1585,2	1702,2	1848,7	1941,5	1738,1
	Effectif du personnel nombre de personnes (moyenne annuelle)					
7	Propre personnel	28 476	34 572	36 377	37 910	37 666
8	Ouvriers d'entrepreneur	1 300	1 900	1 700	1 640	1 175
9	Total (7 + 8)	29 776	36 472	38 077	39 550	38 841
	Compte de résultats en millions de francs					
	Produits de transport					
10	Transport des voyageurs	131,9	258,2	270,0	276,6	278,3
11	Transport des marchandises	175,7	305,6	341,6	343,0	304,1
12	Total (10 + 11)	307,6	563,8	611,6	619,6	582,4
13	Autres produits	28,2	56,4	64,4	68,9	68,0
14	Total des produits (12 + 13)	335,8	620,2	676,0	688,5	650,4
	Rétributions du propre personnel					
15	Traitements et salaires, allocations de renchérissement, indemnités de résidence, allocations pour enfants, etc.	138,0	231,2	260,1	281,4	285,0
16	Allocations supplémentaires et indemnités diverses, uniformes	9,4	17,5	20,1	20,5	21,7
17	Total (15 + 16)	147,4	248,7	280,2	301,9	306,7
	Assurances du propre personnel					
18	Contributions à la CPS, à l'AVS/AI/PG et à la CNA	24,5	25,9	31,8	34,6	39,4
19	Versements complémentaires à la CPS et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	14,4	37,2	40,7	45,2	45,2
20	Total (18 + 19)	38,9	63,1	72,5	79,8	84,6
21	Dépenses pour main-d'œuvre étrangère à l'administration	5,6	12,7	12,1	11,9	8,9
22	Total des charges pour le personnel (17 + 20 + 21)	191,9	324,5	364,8	393,6	400,2
23	en % des charges totales	51,7%	59,5%	60,1%	60,2%	60,6%
24	Dépenses de choses et divers	33,8	96,7	118,4	138,3	136,4
25	en % des charges totales	9,1%	17,7%	19,5%	21,2%	20,7%
	Amortissements des immobilisations et frais de capitaux					
26	Amortissements des immobilisations afférents à l'exercice comptable	32,9	70,7	72,5	73,3	74,7
27	Frais de capitaux	112,4	53,9	51,2	48,3	48,8
28	Total (26 + 27)	145,3	124,6	123,7	121,6	123,5
29	en % des charges totales	39,2%	22,8%	20,4%	18,6%	18,7%
30	Charges totales ordinaires (22 + 24 + 28)	371,0	545,8	606,9	653,5	660,1
31	Excédent des produits (14-30)	- 35,2	74,4	69,1	35,0	- 9,7
32	Charges extraordinaires : amortissements complémentaires, provisions, etc. *	-	49,0	43,7	20,0	30,1
33	Bénéfice net de l'année (31-32) *	- 35,2	25,4	25,4	15,0	- 39,8
34	Versement à la réserve légale *	-	9,4	9,4	8,0	- 26,8
35	Païement d'un intérêt sur le capital de dotation *.	-	16,0	16,0	7,0	- 13,0
	Les explications concernant les articles désignés par un * figurent aux pages 82 et 83					

1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	
48,7	48,3	49,0	49,4	50,0	50,9	51,8	52,3	52,6	53,3	53,7	54,2	54,8	54,7	1
14,2	15,8	15,9	16,6	17,1	18,6	19,6	20,5	20,5	22,2	24,0	25,0	26,1	26,8	2
193,9	201,1	206,4	203,5	204,5	208,4	212,5	219,3	221,6	223,2	225,8	231,5	237,0	241,6	3
5615,7	5832,6	6012,0	6047,9	6102,1	6273,1	6422,7	6732,3	6912,4	6996,1	6998,4	7393,0	7705,1	7940,2	4
18,0	21,3	19,4	19,4	21,0	23,5	25,3	26,0	24,2	25,8	29,6	31,1	32,8	34,8	5
2084,1	2507,4	2296,7	2466,7	2677,9	3061,4	3295,5	3477,9	3267,1	3536,9	4058,2	4336,4	4588,2	4896,2	6
36 904	37 096	37 507	37 430	37 483	37 709	38 384	39 079	39 517	39 564	39 904	40 509	41 071	41 590	7
912	1 186	1 193	1 226	1 243	1 244	1 261	1 376	1 152	1 087	1 030	1 190	1 217	1 174	8
37 816	38 282	38 700	38 656	38 726	38 953	39 645	40 455	40 669	40 651	40 934	41 699	42 288	42 764	9
263,8	274,3	299,8	304,2	305,1	315,1	326,6	342,4	348,9	360,3	392,7	423,3	452,3	471,6	10
325,9	382,9	370,9	382,9	413,5	457,2	486,4	517,6	481,9	518,8	599,7	632,5	683,8	736,2	11
589,7	657,2	670,7	687,1	718,6	772,3	813,0	860,0	830,8	879,1	992,4	1055,8	1136,1	1207,8	12
59,5	67,2	70,3	70,8	74,4	78,8	85,8	89,7	92,1	93,2	102,2	113,9	123,1	143,9	13
649,2	724,4	741,0	757,9	793,0	851,1	898,8	949,7	922,9	972,3	1094,6	1169,7	1259,2	1351,7	14
288,5	304,6	311,7	319,7	327,9	338,1	368,2	388,2	404,8	430,7	438,0	454,0	504,3	546,3	15
21,3	21,9	23,5	24,1	25,0	26,7	28,4	31,3	31,4	30,8	33,6	44,0	57,2	64,4	16
309,8	326,5	335,2	343,8	352,9	364,8	396,6	419,5	436,2	461,5	471,6	498,0	561,5	610,7	17
38,8	34,8	37,6	42,7	37,4	40,8	69,4	43,8	45,1	58,6	63,0	62,5	68,9	80,2	18
45,4	47,6	47,1	47,0	46,9	47,0	43,2	45,8	48,3	50,8	50,5	59,9	85,4	63,4	19
84,2	82,4	84,7	89,7	84,3	87,8	112,6	89,6	93,4	109,4	113,5	122,4	154,3	143,6	20
7,3	9,2	10,2	10,5	10,3	10,7	12,0	13,3	12,3	11,8	12,0	14,1	16,1	17,6	21
401,3	418,1	430,1	444,0	447,5	463,3	521,2	522,4	541,9	582,7	597,1	634,5	731,9	771,9	22
62,0%	60,2%	60,7%	60,9%	60,6%	60,9%	61,3%	59,7%	59,8%	61,0%	59,9%	59,0%	60,9%	59,3%	23
118,5	122,1	125,2	131,5	137,6	142,5	158,9	180,7	192,3	196,9	214,9	223,4	249,2	288,6	24
18,3%	17,6%	17,7%	18,0%	18,6%	18,7%	18,7%	20,7%	21,2%	20,6%	21,6%	20,8%	20,8%	22,1%	25
76,5	103,9	104,1	105,0	106,6	108,1	123,6	125,1	125,5	126,9	132,8	164,0	166,2	185,6	26
51,3	50,3	49,5	48,7	47,3	47,2	46,9	46,5	46,5	48,3	51,6	52,9	54,1	56,4	27
127,8	154,2	153,6	153,7	153,9	155,3	170,5	171,6	172,0	175,2	184,4	216,9	220,3	242,0	28
19,7%	22,2%	21,6%	21,1%	20,8%	20,4%	20,0%	19,6%	19,0%	18,4%	18,5%	20,2%	18,3%	18,6%	29
647,6	694,4	708,9	729,2	739,0	761,1	850,6	874,7	906,2	954,8	996,4	1074,8	1201,4	1302,5	30
1,6	30,0	32,1	28,7	54,0	90,0	48,2	75,0	16,7	17,5	98,2	94,9	57,8	49,2	31
1,6	22,0	24,0	20,0	45,3	66,0	24,5	51,0	8,0	8,0	70,2	67,0	34,5	26,0	32
—	8,0	8,1	8,7	8,7	24,0	23,7	24,0	8,7	9,5	28,0	27,9	23,3	23,2	33
—	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	16,0	8,0	8,0	34
—	—	—	—	—	16,0	16,0	16,0	—	—	16,0	16,0	16,0	16,0	35

Aperçu chronologique

		1945 (après l'assai- nissement)	1946	1947	1948	1949
	Bilan au 31 décembre après affectation du bénéfice * en millions de francs					
	Actif					
	Immeubles, installations et véhicules					
36	Immeubles et installations	2229	2253	2276	2344	2393
37	Véhicules	709	736	747	764	788
38	Total des frais d'établissement ou d'acquisition (36 + 37)	2938	2989	3023	3108	3181
39	Amortissements	942	1101	1399	1464	1527
40	Valeur au bilan (38-39)	1996	1888	1624	1644	1654
41	Ouvrages inachevés	49	61	79	68	85
42	Terrains acquis en vue d'extensions futures, participations	22	25	27	27	27
43	Total des immobilisations (40 + 41 + 42)	2067	1974	1730	1739	1766
44	Valeurs réalisables et disponibles	167	193	151	168	182
45	Autres actifs *	61	43	45	27	35
46	Dépenses à amortir *	16	15	210	190	169
47	Total de l'actif (43 + 44 + 45 + 46)	2311	2225	2136	2124	2152
	Passif					
	Capital propre					
48	Capital de dotation	400	400	400	400	400
49	Réserve légale	—	10	19	27	—
50	Fonds de réserve	10	13	14	14	15
51	Capital propre, total (48 + 49 + 50)	410	423	433	441	415
	Capital de tiers					
52	Engagements à long terme	1575	1548	1402	1393	1477
53	Engagements à court terme	231	206	244	249	235
54	Capital de tiers, total (52 + 53)	1806	1754	1646	1642	1712
55	Autres passifs *	95	48	57	41	25
56	Total du passif (51 + 54 + 55)	2311	2225	2136	2124	2152
	Compte de construction en millions de francs					
	Dépenses brutes					
57	Immeubles et installations *		58,2	62,9	86,7	96,1
58	Véhicules		31,7	21,6	30,8	41,0
59	Total (57 + 58) *		89,9	84,5	117,5	137,1
60	Prélèvement sur la réserve générale de construction		—	—	—	—
61	Dépenses de construction non actives		14,5	20,9	29,8	31,4
62	Montant net des dépenses actives [59 — (60 + 61)]		75,4	63,6	87,7	105,7

* Explications

Ad 32

Annuité destinée à résorber les amortissements arriérés des groupes d'immobilisations «frais généraux» et «infrastructure» des années 1947 à 1955, solde des amortissements du groupe «frais généraux» de l'exercice 1960, amortissements complémentaires des immobilisations s'ajoutant aux amortissements ordinaires pour 1961, amortissements opérés par mesure de prévoyance sur les stocks de matériel, provision pour l'amortissement du déficit de la réserve mathématique de la CPS pour 1961, dotation extraordinaire de la réserve pour les grands dommages survenus en 1962, attributions à la réserve générale de construction et à la réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail/route, etc.

Ad 33 et 35

Le découvert de l'exercice de 1938 a été porté à compte nouveau. Celui de 1949 a été comblé par le prélèvement de 26,8 millions de francs sur la réserve légale et de 13 millions sur les ressources générales de la Confédération.

1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	
2451	2488	2528	2579	2651	2701	2758	2809	2868	2936	3029	3109	3178	3266	36
836	878	908	956	1009	1055	1110	1137	1237	1344	1435	1536	1634	1727	37
3287	3366	3436	3535	3660	3756	3868	3946	4105	4280	4464	4645	4812	4993	38
1593	1687	1781	1873	1970	2067	2174	2281	2382	2489	2635	2806	2940	3096	39
1694	1679	1655	1662	1690	1689	1694	1665	1723	1791	1829	1839	1872	1897	40
73	86	102	92	72	89	103	183	197	199	193	214	279	366	41
30	30	30	30	32	34	47	53	65	69	68	72	103	114	42
1797	1795	1787	1784	1794	1812	1844	1901	1985	2059	2090	2125	2254	2377	43
184	194	199	196	173	248	268	279	236	272	308	387	390	360	44
17	21	15	32	40	43	49	51	47	57	62	49	64	88	45
167	146	125	105	66	5	—	—	—	—	—	—	—	—	46
2165	2156	2126	2117	2073	2108	2161	2231	2268	2388	2460	2561	2708	2825	47
400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	48
—	8	16	24	32	40	48	56	64	72	80	96	104	112	49
15	18	18	19	23	30	38	84	86	88	95	103	115	116	50
415	426	434	443	455	470	486	540	550	560	575	599	619	628	51
1494	1457	1452	1377	1348	1369	1347	1322	1305	1427	1519	1504	1488	1480	52
238	239	203	232	204	196	246	288	325	294	254	308	421	553	53
1732	1696	1655	1609	1552	1565	1593	1610	1630	1721	1773	1812	1909	2033	54
18	34	37	65	66	73	82	81	88	107	112	150	180	164	55
2165	2156	2126	2117	2073	2108	2161	2231	2268	2388	2460	2561	2708	2825	56
88,5	81,8	88,6	94,9	97,5	99,4	111,5	121,2	129,5	128,3	128,4	139,8	164,0	202,8	57
48,4	48,3	38,7	39,7	50,9	56,8	61,2	86,1	99,8	100,9	107,0	109,1	123,9	123,2	58
136,9	130,1	127,3	134,6	148,4	156,2	172,7	207,3	229,3	229,2	235,4	248,9	287,9	326,0	59
—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,6	—	3,0	4,5	7,5	60
26,9	25,4	26,2	26,9	27,0	27,7	30,5	31,1	32,3	30,9	24,2	26,2	20,1	21,9	61
110,0	104,7	101,1	107,7	121,4	128,5	142,2	176,2	197,0	197,7	211,2	219,7	263,3	296,6	62

Bilan

Sans les prêts pour l'électrification de lignes de raccordement étrangères.

Ad 45

Y compris les découverts à la charge de la Confédération: 26 millions de francs en 1945 (résorbés par l'assainissement) et 13 millions en 1949.

Ad 46

Frais d'émission et de conversion des emprunts; amortissements arriérés des groupes d'immobilisations « frais généraux » et « infrastructure ».

Ad 55

Y compris les fonds mis en réserve et le solde actif porté à compte nouveau. Pour chaque exercice, ce solde est celui qui figure dans la proposition du Conseil d'administration.

Ad 57 et 59

Sans les dépenses à la charge de la réserve pour l'amélioration des installations rail/route.

